

Séance du 20 octobre 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 octobre 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mmes Durruty, Bisauta, MM. Soroste, Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoints ; MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à Mme Brau-Boirie ; Mme Lauqué à M. Lacassagne ; Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Langlois à M. Esmieu ; M. Lalanne à M. Escapil-Inchauspé ; M. Salanne à Mme Durruty ; Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Aguerre présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : DIVERSITE ET EGALITE DES DROITS – Semaine de la diversité : « Bayonne en marche pour la diversité et l'égalité des droits » du 3 au 10 décembre 2016 – Attribution de subventions à des associations participantes.

Ville de confluences ouverte aux cultures d'ici et d'ailleurs, Bayonne a toujours accueilli la diversité, devenue sa richesse et sa force.

A ce titre, la commune a souhaité organiser une manifestation ayant pour objectif de montrer cette diversité et de valoriser plus que jamais dans le contexte actuel les valeurs de tolérance et de solidarité qui animent la ville. En effet, le respect des différences entre les individus est source d'égalité et de bien vivre ensemble. Ce sera également l'occasion de rappeler les principes énoncés dans la déclaration universelle des droits de l'homme, coécrite par le Bayonnais René Cassin et ratifiée le 10 décembre 1948.

Ce projet, et le principe de sa mise en place, est le résultat du travail réalisé au sein de la commission extra municipale de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits. Le principe d'une programmation résultant de propositions associatives a été acté et a permis de lancer au printemps dernier, un appel à projets à destination de toutes les associations bayonnaises.

Les projets d'une quinzaine d'entre elles ont été retenus par un comité de sélection réunissant des élus de la Ville et du GIP DSU, cofinancier du projet. Durant la semaine du 3 au 10 décembre prochain, des actions seront ainsi menées sur le thème de la diversité dans différents lieux de la ville touchant principalement le quartier des Hauts de Bayonne, Saint-Esprit et le centre-ville.

La réalisation de cet événement intitulé « Bayonne en marche pour la diversité et l'égalité des droits » constituera également le résultat d'une mutualisation des énergies de plusieurs associations afin de proposer ensemble une manifestation dont les entrées seront en accès libre pour tous.

Le budget global de cette manifestation s'élève à 25 000 € et le GIP DSU a confirmé une participation financière atteignant les 50 % du montant, soit 12 500 €.

Certaines propositions présentées par les associations dans le cadre de l'appel à projets et retenues pour intégrer la programmation de cette semaine ne demandent aucun soutien financier de la ville (Association pour adultes et jeunes handicapés de la Côte basque, école Brana, Association des paralysés de France). D'autres nécessitent l'attribution d'une subvention pour permettre leur mise en œuvre, suivant le détail ci-après :

- Association pour l'égalité femme/homme	1 300 €
- Laïcité 64	1 150 €
- Gadgé voyageurs	3 870 €
- Lycée René Cassin	1 000 €
- Street Art	1 250 €
- Patronage laïque des petits Bayonnais	1 000 €
- Les Bascos	3 000 €
- Le planning familial	1 500 €
- Libreplume	600 €
- La Ligue des droits de l'homme	888 €
- Spacejunk	2 900 €

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution de ces subventions pour permettre la réalisation de cette manifestation inter-associative valorisant la diversité de la ville.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur Territorial